



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 38 : Autres questions à examiner par la Commission technique

LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROGRAMMES DE FORMATION SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)

(Note présentée par la République bolivarienne du Venezuela)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail contient une proposition relative à l'élaboration de lignes directrices pour les programmes de formation sur le Système de gestion de la sécurité (SGS) sous forme de mallette pédagogique normalisée (MPN) dans le but d'améliorer la sécurité, de promouvoir une transition appropriée vers le nouveau cadre de gestion de la sécurité, et de réaliser la mise en œuvre efficace du SGS dans l'ensemble de l'industrie.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à prendre note des informations contenues dans la présente note de travail ;
- à demander à l'OACI de prendre les mesures nécessaires pour élaborer des lignes directrices pour les programmes de formation sur le Système de gestion de la sécurité (SGS) sous les auspices de l'OACI en s'inspirant des mallettes pédagogiques normalisées (MPN).

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique – <i>Sécurité</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 9859, <i>Manuel du Système de gestion de la sécurité</i> , troisième édition , 2013

¹ Version espagnole fournie par la République bolivarienne du Venezuela.

1. INTRODUCTION

1.1 L'amélioration de la sécurité et la réalisation d'une transition appropriée vers un nouveau cadre de gestion de la sécurité exigent une mise en œuvre efficace du système de gestion de la sécurité (SGS) dans l'industrie, d'une part, et une mise en œuvre efficace par les États du Programme national de sécurité (PNS), de l'autre.

1.2 La mise en œuvre efficace du SGS et du PNS dépend, dans une large mesure, de deux facteurs fondamentaux : la culture et la formation. Dans le domaine de la formation du personnel, les États ont fait des efforts individuels et collectifs dans leur région, avec l'appui des bureaux régionaux de l'OACI, pour former des fonctionnaires et des professionnels de l'industrie au moyen de cours sur le Système de gestion de la sécurité. Cependant, jusqu'ici, il n'existe toujours aucun mécanisme pour cette formation, qui ait été normalisé par l'OACI.

2. ANALYSE

2.1 La formation vise à répondre aux besoins des organisations et des institutions en personnel compétent et productif possédant les connaissances théoriques et pratiques qui rendent la productivité et la haute performance possibles. En conséquence, il devient nécessaire de trouver le moyen de doter le personnel des connaissances, des compétences et des attitudes dont ils ont besoin pour travailler de manière optimale.

2.2 Compte tenu de l'adoption rapide du SGS, il s'agit dès lors de promouvoir une plus grande compréhension de ce type spécifique de formation, étant donné son grand impact sur la mise en œuvre efficace, qui se traduira dans le choix des solutions les plus appropriées, les plus efficaces et les plus efficaces aussi bien pour les décideurs que pour les fournisseurs de services.

2.3 Afin de réaliser les objectifs définis dans les exigences de l'OACI, des cours sur le SGS pour l'aviation doivent être détaillés et complets ; cela signifie que le contenu programmatique ou le programme des cours doit être élaboré sur la base d'une méthode claire et en utilisant les procédures les plus à jour.

2.4 Compte tenu de ce qui précède, l'objectif de la présente note de travail est de faire un plaidoyer pour l'élaboration de programmes de formation sur le SGS pour les différentes catégories de fournisseurs de services afin que la mise en œuvre efficace se fasse avec la force nécessaire pour améliorer la sécurité et que tous les efforts soient dirigés vers le même objectif.

2.5 Une illustration de ce qui est proposé se trouve dans les éléments élaborés sur la sécurité de l'aviation, qui ont été regroupés dans une mallette pédagogique normalisée (MPN). Cette dernière n'est rien d'autre qu'un ensemble d'éléments didactiques validés dans des cours fondés sur les textes pertinents, qui permettent une formation normalisée du personnel. Ces éléments sont fondés sur des principes clairs qui se rapportent à la sûreté de l'aviation, appuyant ainsi le développement durable de cette dernière.

3. CONCLUSION

3.1 Les initiatives de formation sont un outil pour renforcer tout processus de mise en œuvre ; il est donc important que l'OACI normalise la formation sur le SGS étant donné qu'il s'agit d'un mécanisme qui est destiné à développer les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour la mise en œuvre efficace et le renforcement de la sécurité dans le monde, et qu'il est en outre un outil essentiel pour effectuer un changement positif dans les organisations.

3.2 En ce qui concerne la gestion des risques, aujourd'hui, on doit être proactif, non réactif, et on doit utiliser les mécanismes de formation pour améliorer les connaissances, les résultats, et le développement humain et organisationnel.

— FIN —